enfants lui furent remis. Elles demeurent rue des Villas au Blanc-Seau (Tourcoing).

A propos du drapeau rouge. — Nous avons annoncé hier, l'expulsion de deux jeunes gens. Nous apprenons qu'une suite va être donnée à cette affaire.

Wasquehal. — *Poids et mesures, vérification.* — Le samedi 15 juin, de 9 heures et demie du matin à 12 heures et de 2 à 4 heures du soir, chez M. Dutoit-dit Alphonse, estaminet du Retour de Malines, pour les arrondissements de Lannoy, Cysoing, du Petit-Cottignies, du Grand-Cottignies, du Tries, de l'Allumette, de la Planche-au-Rieu, du Molinel, du Plomeux et du Noir-Bonnet.

Le jeudi, de 9 heures et demie à 12 heures, au même endroit, pour les communes de Bousbecques.

Le jeudi, de deux à quatre heures et le vendredi toute la journée, chez Mme veuve Mellez, à la Place, pour le hameau du Petit-Wasquehal, le parc du Heule, le chemin du Quesne et le Bourg, ainsi que pour les mines dudit hameau.

Intervention de circulation. — Par suite de travaux à exécuter entre la route départementale au Helmet et le chemin vicinal n° 12, dit rue Pasteur, à Marcq-en-Baroeul, la circulation sera interdite du 13 au 18 courant sur ce branchement de chemin et se fera par le chemin d'intérêt commun n° 145, de Wambrechies à Hem.

Assistance médicale gratuite. — La liste des nouvelles admissions a été arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 5 juin. Elle est déposée à la Mairie à la disposition de ceux qui voudraient la consulter.

LILLE

L'éclairage des bâtiments municipaux

On se rappelle les nombreuses polémiques soulevées par la délibération du Conseil municipal décidant l'installation par la Ville de l'éclairage électrique au Grand-Théâtre.

Depuis, elle avait étendu sa canalisation à l'école supérieure de garçons du boulevard Louis XIV.

En raison de ce dernier fait, la Compagnie continentale du gaz, concessionnaire de l'éclairage de la ville, avait intenté une action en dommages-intérêts devant le conseil de préfecture.

Après avoir entendu le 27 mai dernier, Me Thiéry pour la Cie Continentale du Gaz et Me Testelin pour la Ville de Lille, le Conseil de Préfecture vidant son délibéré a rendu jeudi un arrêté décidant qu'en vertu de son cahier des charges, la Cie continentale du gaz, jouissant de la fabrication de son traité, a seule le droit d'éclairer tous les édifices municipaux, quel que soit le mode d'éclairage adopté, gaz, électricité ou autre.

Le Conseil de préfecture a, en conséquence, ordonné une expertise à effet d'évaluer le dommage éprouvé par la Compagnie par suite de l'exécution, par la ville, de ses engagements.

Le Conseil de Préfecture a désigné pour le représenter à cette expertise, M. Bienvaux, ingénieur.

Sous peu viendra devant le Conseil de préfecture une nouvelle action de la Compagnie continentale contre la ville, fondée sur le refus, par le maire, de laisser établir, par la Compagnie, de nouvelles canalisations électriques sous les voies publiques de la ville de Lille.

Représentation populaire
du Couronnement de la Muse

L'exiguïté de la salle du Grand-Théâtre autant que l'augmentation du prix des places nécessitée par le concours des artistes parisiens a empêché des milliers de personnes d'assister à l'inoubliable représentation du Couronnement de la Muse, qui s'est terminée au milieu d'un enthousiasme indescriptible constaté par toute la presse. M. Gustave Charpentier ayant exprimé le désir de voir son œuvre exécutée dans un milieu populaire, le Comité Desrousseaux a décidé de donner une seconde représentation absolument identique à la première, le *dimanche 19 juin, à cinq heures de l'après-midi, au Palais-Rameau.*

Le prix d'entrée ne sera que de **un franc.**

Enchantés de l'accueil enthousiaste reçu à Lille, tous les artistes de l'Opéra ont accepté de revenir à cette date.

On admire de nouveau Mlle Blanche Monte, l'étoile de l'Opéra, si merveilleusement jolie ; le corps de ballet composé des premiers sujets : Miles Souplet, Hugon Ire, Robitte, Neetens, Metzer, Yves, Coudaire, François, Guillemin, Gillet, de Folly, Hugon II, Fouchard, Choinska Ire, Choinska II, Lozeron.

On entendra l'incomparable voix de M. Duffaut, le ténor de l'Opéra.

Les chœurs et l'orchestre seront dirigés par le maître Charpentier.

Mlle Berthe Dassouville, cédant aux sollicitations pressantes du compositeur lui-même, a bien voulu paraître de nouveau à cette grande *solennité musicale dont elle sera encore l'héroïne* charmante.

Il est difficile, croyons-nous, d'accumuler plus d'attractions pour le prix minime de *un franc.*

Aussi peut-on prédire pour la seconde de l'œuvre magistrale de notre éminent compatriote un succès qui ne le cédera en rien à celui de la première.

***

Puisque nous venons de remarler de Mlle Dassouville, ajoutons un renseignement qui ne manque pas d'intérêt.

Un des grands brasseurs de la région s'est rendu chez Mme veuve Dassouville et a offert à la jeune Muse de la mettre à la tête d'un très beau café avec 10,000 francs d'installation. Tout en remerciant notre compatriote, Mme Dassouville a répondu qu'il n'entrait point dans ses intentions et encore moins dans celles de sa fille de quitter leur métier de blanchisseuses-repasseuses.

***

Voici les noms des quêteurs qui ont recueilli le plus d'argent : M. Quint, gymnaste de la *Lilloise* 57 fr. 50 ; M. Capon, étudiant, 50 fr. 49 ; M. Mordacq, quêteur à cheval, 47 fr. 82 ; M. Meillieux, étudiant, 37 fr. 80 ; M. Krynkowsky, élève de l'Institut Industriel, 31 fr. 45 ; M. Louis Masse, 26 fr. 50 ; M. Quesnay fils, 24 fr., etc., etc.

L'aumonière contenait un peu moins de cinq cents francs.

Une fillette renversée par une voiture — Samedi vers six heures la voiture de M. Houzé, conduite par M. Cazin, a renversé à l'angle des rues Basse et Royale, Maria Lippens, 4 ans, demeurant chez ses parents, rue de la Halloterie, n° 12.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Waché, l'enfant, qui porte des blessures au front et de nombreuses ecchymoses, a été reconduite à son domicile où M. le docteur Ladrière est venu la visiter.

Chute grave — Hier, vers trois heures du soir, M. Henri Provo, *ouvrier, rue Mexico, gazier de son état, fixait un* bec Auer à un bévédère de cette rue. Soudain il glissa de son échelle et tomba sur le sol. Dans sa chute M. Provo s'est blessé grièvement au genou droit et au pied gauche.

Sous un camion — Hier au soir, le petit Julien Mouveaux, 6 ans 1/2, est tombé sous le camion de M. Vasse-Maurel, rue des Sarrazins. Fort heureusement le camion n'a fait que l'effleurer. L'enfant en a été quitte pour quelques ecchymoses.

Tentative de suicide

Vers 3 h. du soir, une nouvelle tentative de suicide a eu lieu rue des Trois-Mollettes. M. Alphonse Dancuille, 45 ans, *teinturier a tenté de* se pendre dans un chambre. Fort heureusement pour lui, des voisins sont arrivés à temps pour couper la corde. M. Deruelle a obéi à des chagrins intimes.

Le Ventre de Lille

La Commission de salubrité a fait saisir 141 kilogs de viande de bœufs à la consommation. Cette viande malsaine se débitait aux Halles Centrales.

L'Union des Sociétés de Gymnastique

L'Union des Sociétés de Gymnastique, d'Armes et de Tir de l'arrondissement de Lille, dont le président est M. Paul Meurisse, et le secrétaire général M. C. Mathieu, nous communique le texte des résolutions suivantes qu'elle a adoptées :

1. La exécution officielle pour fêter les succès des concours de la XXIVe fête fédérale de Saint-Etienne aura lieu le dimanche 26 juin à quatre heures, au gymnase, rue de la place Sébastopol. Les gymnastes ayant participé au concours d'associations et les délégations des sociétés associées sont invités à se réunir en un seul groupe à la gare de Lille, à trois heures précises, côté de la rue des Buisses, en face de la poste.

Le drapeau de l'*Union*, seul, figurera au défilé.

2. Harnes (Pas-de-Calais), dimanche 19 juin. — Concours de gymnastique, nombreux prix en espèces et médailles. Les sociétés désireuses d'y participer sont priées de s'adresser à la mairie de Harnes.

Les examinateurs Le Boulanger, V. Degouy et Cardon sont désignés comme jurés de ce concours.

Cet avis leur tient lieu de convocation officielle de l'*Union*. Ils recevront à leur domicile les intructions concernant le concours et leurs frais de déplacement leur seront remboursés.

3. Le comité central rappelle aux présidents et moniteurs chefs des sociétés associées que notre vœu alors, l'Association regrette des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais », tiendra deux réunions importantes à Valenciennes, dimanche prochain 12 juin.

La première intéressant les moniteurs des sociétés associées, se tiendra à une heures du soir, à l'immeuble de la Tempérance, impasse de l'Hôtel-Dieu.

La seconde réunion est l'assemblée générale des délégués qui doit examiner la ratification de l'entre collective de toutes nos sociétés associées à l'« Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais ».

Le comité central, désireux d'engager toutes les sociétés associées à y être représentées, a décidé que la cause de l'*Union* prenait à sa charge le déplacement intégral d'un moniteur délégué par société associée. Rendez-vous unique, 8 heures 1/2 du matin, gare de Lille ; départ, 8 heures 45.

Les participants de Croix-Wasquehal, Roubaix, Tourcoing, Haubourdin, Loos, Armentières, etc., sont priés de ne prendre leurs billets d'aller et retour que jusqu'à Lille, une réduction étant demandée à la Compagnie du Nord, au départ de Lille, pour Valenciennes.

Notre devoir nous impose d'être nombreux au cours des moniteurs, à l'assemblée générale, d'adresser notre adhésion et de participer aux différents concours de la fête officielle que l'association régionale célébrera à Valenciennes les 23-24 juillet prochain.

4. L'administration municipale de Lille invite l'*Union* à organiser le 14 juillet, Fête nationale, sur la Grand'Place, avec le concours des sociétés lilloises de gymnastique, une grande fête publique.

Les frais seront à la charge la ville et une subvention, basée sur la valeur de la fête, sera allouée à l'*Union*.

Le Comité central, reconnaissant combien les sociétés lilloises de gymnastique sont peu favorisées, décide de se désintéresser complètement de la question financière et de *répartir la subvention accordée* entre toutes les sociétés lilloises participant à la fête, déduction faite des frais privés et décisions par les productions de leurs différents numéros.

En conséquence, nous invitons toutes les sociétés lilloises à s'entendre immédiatement pour déterminer leur programme et adresser leur réponse avant le 15 juin, au secrétariat général, 46, rue des Postes.

Les Sociétés de secours mutuels

M. Paul Foubert vient d'adresser la lettre suivante à MM. les Présidents des Sociétés de secours mutuels et de prévoyance du Nord, adhérentes à l'Union des Sociétés de secours mutuels du Nord et au Comité régional des présidents dessdites sociétés.

Monsieur et chers Collègues.

Je voudrais vous démontrer la nécessité de réunir en un puissant groupement toutes les Sociétés de secours mutuels et de prévoyance du Nord. Ma tâche se trouve grandement facilitée par la communication que nous fait l'Union Nationale des Présidents des Sociétés de secours mutuels de France, dans le journal *La Mutualité* du 25 mai dernier et que vous avez très bienveillamment lu.

Cette communication a pour but de soumettre à notre examen un projet de *Fédération pacifique* des Mutualistes.

Les statuts de cette Fédération ne sont encore qu'à l'état de projet, mais tels qu'ils se présentent, ils nous font apparaître la Fédération des Mutualistes comme une entreprise digne de réduire les esprits exclusifs et indépendants.

En attendant cette Fédération Nationale, nous de vons toutefois reconnaître que l'Union Regionale des Sociétés s'impose d'abord.

Il convient de réunir en un seul faisceau toutes les forces mutualistes du chaque département, toutes les intelligences directrices et tous les dévouements.

Il y a dans notre département 667 communes, En bien, le centre vous 7 sur 667 communes, 200 seulement sont pourvues de sociétés de secours mutuels. Il reste donc encore 467 communes à conquérir à la mutualité.

Ce travail seul suffirait à éveiller toutes nos ardeurs et à susciter nos dévouements : à faire naître des sociétés en faveur de la mutualité. Mais là ne se borne pas le programme du bien restant à faire et des réformes à accomplir.

Après avoir créé partout de nouvelles sociétés, nous devons :

1° Procéder au groupement des petites sociétés rurales qui meurent faute d'éléments suffisants ;

2° Songer à l'hospitalisation de nos vieux mutualistes sans famille, à *procurer des ressources à ceux* qui pourront se faire soigner chez eux ;

3° Créer des Orphelinats mutualistes ;

4° Propager les Mutualités scolaires et les mutualités familiales et maternelles ;

5° Organiser la main en subsistance de nos mutualistes obligés de se déplacer ;

6° Créer des Coopératives mutualistes pour obvier à la méfiance des commerçants ;

7° Créer des bureaux déplacement de la mutualité ;

8° Obtenir l'intervention patronale dans nos mutualités sous la forme la plus bienveillante et la plus large pour combler les vides dans les caisses mutuelles. C'est une des formes les plus propres à réaliser l'Union du Capital et du Travail.

N'aurons-nous pas atteint le but, de nos législateurs, quelques réformes urgentes et indispensables à cette loi si longtemps attendue, si légèrement votée et qui formulée de contradictoires et de non sens ?

J'ajouterai pour arrêter cette nomenclature déjà si longue de travaux et de préoccupations, que rien n'est nécessaire — absolument indispensable — d'une presse mutualiste dans le pays ; l'obligation d'un hôtel de la Mutualité, ou si vous aimez mieux d'une maison des Mutualistes, dans chacun de nos chefs-lieux d'arrondissements, notamment à Lille, et enfin l'organisation d'une grande fête régionale annuelle de la Mutualité.

Dites-moi, je vous prie, mes chers collègues, si ce long, mais utile programme ne mérite pas que nous condensions toutes nos forces, toutes nos énergies, tous nos dévouements dans une union féconde au bien de les épanoüir en des groupements isolés ou rien ne se fait, ou l'ordre et la cohésion font défaut et dépouillés en sa désintéressée parce qu'ils manquent d'organisation et d'entraînement.

La fusion des groupements du Nord en un groupe unique me paraît donc désirable, dans l'intérêt supérieur de la Mutualité.

Dans cet ordre de choses, les personnalités ne sont rien, la Mutualité est tout. Sa devise, notre devise : « Aimons nous, nécessaires les uns les autres, » se doit pas être une vaine formule. Elle doit se retrouver dans tous nos actes, et plus particulièrement dans les actes de ceux que la confiance de leurs Collègues, ou leurs aptitudes spéciales, a placé à la tête de nos œuvres, j'ai nommé les Présidents et les Membres des Conseils d'administrations des sociétés de secours mutuels.

Cette suggestion départementale aurait pour :

1° Le groupement dans ce faisceau régional des Présidents et des Sociétaires prévoyance et d'aide mutuelle, l'effet de centraliser les forces éparses de la Mutualité du Nord, pour leur donner une action plus énergique, une activité plus féconde, pour leur assurer l'autorité morale détruite par leur morcellement ;

2° Diffuser toutes les questions qui se rattachent au principe de la mutualité, connaître l'opinion des projets adoptés par la majorité des sociétés adhérentes, et faire prévoir aux pouvoirs publics les justes et légitimes revendications des Mutualistes.

Et, dans ses rapports avec l'*Union nationale des Présidents* et les divers comités départementaux, contribuer à acquérir à la Mutualité française, au point de vue social, la place qui lui est due dans l'Etat.

L'administration nouvelle se diviserait en comité d'étude et en comité de propagande. Le premier comprenant les innovations, les créations et les questions de extrême ; le second ayant dans ses attributions toutes les questions qui se rattachent au fonctionnement des sociétés.

Le Bureau de cette Nouvelle Union serait incontestablement fort utile et produirait un bien immense parmi nos laborieuses populations du Nord. Elle aderait sans conteste à l'amélioration du sort des travailleurs et à préparer cette évolution sociale, objet des vœux de tout bon Français.

Je vous demande donc, Messieurs et chers Collègues, de dire si la proposition que j'ai l'honneur de vous faire, de vous réunir dans un groupe Mutualistes mérite d'être étudiée, et si vous *croyez, comme j'en* suis convaincu moi-même, qu'elle s'impose, si nous voulons arriver à la réalisation des transformations nécessaires réformes que j'ai énumérées plus haut.

Paul FOUBERT,
Président de la Mutualité Maternelle, secrétaire général de l'Union des Sociétés de Secours mutuels du Nord, Membre du Comité central de l'Union, Membre du Comité régional des présidents de Sociétés de Secours mutuels.

Le banquet de « l'Artichaut » (Association amicale des originaires de l'Aisne)

Il n'est point de but plus louable que celui qui fait réunir en association amicale les originaires d'un même département que les hasards de la vie ont jeté en inconnus sur une province étrangère, et qui, arrivés à des situations bien assises font tous leurs efforts pour faciliter aux jeunes compatriotes le chemin qu'eux-mêmes ont parcouru avec tant de peine.

C'est là de la bonne solidarité confraternelle que nous saurons heureux d'encourager, et c'est avec grand plaisir que nous avons accepté l'invitation cordiale qui nous était faite par l' « Association amicale des originaires de l'Aisne » à assister, hier soir, à un dîner tout intime et autantamical, qui a eu lieu au *Faucon Gris*, rue des Prêtres, dont le propriétaire est un membre de la Société.

M. Cremont, président ayant auprès de lui M. Lefebvre, professeur, de la Faculté des lettres.

Le président effectif M. Foulon, ancien pharmacien, un dévoué de l'œuvre, a était avec modestie rangé loin des places d'honneur.

Au dessert, M. Cremont a prononcé une charmante allocution, qui s'est terminée par un toast à la santé de M. Foulon et à l'*Union*.

Un de nos confrères a répondu et ensuite a commencé le concert qui termine tout banquet amical.

Parmi les morceaux les plus applaudis, citons celui de M. Foulon composé par lui et dédié à la Société. Le manque de place nous oblige malheureusement à ne donner que le refrain et la *Conclusion pronostic.*

Ils ont tous du enfot
Les typ' de l'Artichaut !

Conclusion-pronostic

Faisant la nique aux gars d'la Seine
En l'an deux-mille-cent
Les gars du département de l'Aisne
Auront cervoiz, rubans
Pour leurs fins mérinos, leurs talents harmoniques,
Grands médaille d'or, palmes académiques,
Et pour leurs beaux corps, d'Artichaut....
L'insigne du « Poireau ».

Nécrologie

M. Dupied, adjoint au maire de Lille, vient d'avoir le douleur de perdre son père, âgé de 74 ans. Nous lui présentons nos sincères condoléances.

LE NORD
VALENCIENNES

Accident mortel à Flines-lez-Mortagne

Jeudi vers une heure de l'après-midi, le jeune Albert Chevalier, âge de 8 ans, fils de Jean-Baptiste, maçon à Thun, montait sur un arbre pour dénicher un nid qu'il avait découvert sur une hauteur de 15 mètres. Il avait perdu l'équilibre et fut précipité sur le sol.

Le jeune Chevalier ne fut pas tué sur le coup, mais, relevé sans connaissance, il est resté depuis dans un état comateux qui laisse peu d'espoir de la guérir.

Roeux. — La dame Sophie Bée, femme Dinoir, âgée de 77 ans, est disparue depuis vendredi à cinq heures du soir.

Prière adresser à M. le maire de Roeux les renseignement qu'on pourrait recueillir sur cette personne.

DUNKERQUE

Une bélandre qui coule

Dans l'avant de la bélandre *Volonté de Dieu*, une voie d'eau s'est déclarée.

Au bout de deux heures, les pompes ont pu être franchies et la voie d'eau a été bouchée.

Fête nautique. — Une grande fête nautique aura lieu jusqu'au lundi dans l'établissement des bains dunkerquois.

Cette attraction nouvelle sera très-goûtée des Dunkerquois.

Nous en reparlerons.

UN ADROIT FILOU
(Nouveaux détails)

Nous avons relaté la façon d'un certain Garnier « être acquis et s'avoir placé pour plus de de 25,000 fr. de marchandises pour lesquelles sont restées protestées.

La faillite de cet escroc a été prononcée par le tribunal correctionnel de Dunkerque.

Le liquidateur Ducrocq fera rouvrir le magasin mercredi prochain et établir l'inventaire.

PAS-DE-CALAIS

L'escroquerie du Bureau de Poste de Lens

On se rappelle que le lundi 17 janvier dernier vers une heure et demie, un individu disant se nommer Baude et habiter Nœux se présentait accompagné d'une personne étrangère au guichet de la poste de Lens et déposait un chèque de 1,000 francs à l'adresse de la Société générale à Arras.

Vers midi, le même individu revint au guichet réclamer le reçu chargé qu'il venait de faire déposer sous prétexte d'erreur et remit en échange le reçu qui lui avait été délivré. Vers trois heures, la personne qui accompagnait ce dernier vint à son tour qu'elle demandait si le chargement était expédié ; sur la réponse de l'employé que le pli avait été retiré par l'individu qui le lui avait remis, il déclara : « Je m'en doute, j'ai compté qu'il était en pourparlers avec un homme dont j'ignore le nom, dit-il, et qui habite Béthune, qui devait me placer à la tête d'une maison qu'il allait créer à Béthune.

Il fallait pour traiter déposer à la Société Générale, à Arras, un cautionnement de six mille francs.

Cette somme était contenue dans le pli remis ce matin au guichet.

En sortant, j'ai remis à l'individu le reçu que vous m'avez délivré, lequel s'est empressé de venir retirer mes six mille francs. — Je suis volé.

Le volé était M. Baude, employé aux Mines de Nœux qui a déposé une plainte, après bien des recherches on arriva à découvrir l'auteur de l'escroquerie en la personne du qui est un certain nommé Henri Déchambre, âgé de quarante-un ans.

Celui-ci comparaissait devant le tribunal correctionnel de Béthune à cette époque et a été condamné en trois ans de prison et cinquante francs d'amende.

AU LIEU DE CES MIXTURES ÉTRANGES
qui, tous les jours, sont livrées à la consommation, avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'APÉRITIF, se consommer que exclusivement VIN de
BANYULS – TRILLES Quinquina
et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.
Dans tous les Cafés et les bons **Estaminets**
Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNAUX
Tribunal Civil de Lille

Question testamentaire

L'affaire de Mlle Holvoet contre les héritiers Ducatteau de Roubaix, a été plaidée devant le tribunal civil de Lille le 26 mai 1898.

Nous avons promis à nos lecteurs de les tenir au courant des faits et suites de cette affaire.

Il s'agissait, comme nous l'avons dit précédemment, du legs de dix mille francs fait par M. Pierre Ducatteau, au profit de Mlle Holvoet, en vertu d'un testament nul seulement par vice de forme.

Diverses propositions avaient été émises, et la légataire aurait accepté une transactions honorable basée sur le respect que l'on devait à la mémoire et aux intentions du testateur.

C'est ainsi que sur le conseil de M. Salembier père, beau-frère, ami du défunt Pierre Ducatteau et en quelque sorte son exécuteur testamentaire, Mlle Holvoet se serait contentée de cinq mille francs, ce que les consorts Ducatteau ont refusé.

Le tribunal ne pouvait que juger la question légale des formes du testament. Il n'avait pas à occuper des intentions méconnues du défunt, ni de la question d'humanité.

C'est pourquoi, Mlle Holvoet a été déboutée de sa demande et de plus condamnée à tous les frais judiciaires.

Dura lex, sed lex.

Ceci prouva une fois de plus, que ceux qui, après avoir reçu un legs, sont tenus de remplir des devoirs et de leur vivant, accomplir toutes les formalités nécessaires et prendre toutes les précautions d'usage.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Valenciennes. — François Legrand, âge de 25 ans, journalier, 6 jours de prison pour violences exercés sur le sieur Louis Jean.

Quiévrechain. — La nommée Godard, Rosalie, 33 ans, 6 jours de prison pour s'être emparée d'une chemise appartenant à Emilia Renoncourt et que celle-ci avait mis sécher dans un jardin.

Avesnes-le-Sec. — *François Cauchy, âge de 18* ans, est condamné à un moins de prison, pour : 1° vol d'une somme de 60 fr. au préjudice de Bellemont, 2° vol d'une somme de 225 fr. au préjudice des époux Legeuil-Boileux.

Denain. — Les nommés Jules Dremière, 30 ans, et Théophile Dufourmental, 19 ans, ont été arrêtés à la suite des événements du 23 mai.

Il est incriminé d'avoir porté des coups au tricur Fontaine, ancien agent de police qui avait de crier : Vive Sulle !

Dremière est condamné à 15 jours de prison et Dufourmental à 6 jours de la même peine.

Fresnes. — Hilaire Fiorus, 36 ans et sa femme née Elisa Gosselin, 30 ans, poursuivis pour emploi habituel de leurs enfants mineurs à la mendicité.

Le mari est condamné à trois mois et 8 jours de prison, la femme à la même peine, avec sursis.

Anzin. — Joséphine Collard, 30 ans, 8 jours de prison pour vol au préjudice de la Compagnie des mines d'Anzin.

Tribunal correctionnel de Dunkerque
Audience du 1 juin 1898

Grave affaire de fraude. — Le sieur Arthur Liénart, un fraudeur émérite, logeat s'est fait piincer au Havre, a été traduit devant le tribunal correctionnel de Dunkerque pour l'inculpation de fraude de tabac en grande quantité.

Cet individu, en 16 expéditions, envoyé par Dunkerque, 44,000 kilos de tabac belge renfermé dans des cartons bitumés.

Liénart habite 17 rue d'Avesnes. Il prétend avoir agi pour le compte d'un tiers. Il changeait de nom à tout moment. L'affaire est en délibéré.

Nouvelles à la Main

En omnibus.

La mère, à sa fillette âgée de cinq ans :

— Donne cette pièce au conducteur, ma mignonne.

L'enfant, à haute voix :

— Est-ce que c'est la fausse pièce que tu ne peux pas arriver à faire passer ?

***

Consolation.

Dans un bac, qui traversait les passagers désireux de s'isoler en une île champêtre, quoique très parisienne.

Une dame un peu peureuse demande au passeur :

— Est-ce que vous perdez du monde quelquefois ?

— Oh ! madame, pas souvent, mais lorsque ça arrive, on les retrouve deux ou trois jours après.

BRULE-MAISON.

Kermesses, Fêtes, Jeux, Tirs, etc.

Dimanche 12 juin. — Kermesses à Esquermes-Lille, Hellemmes-Lille, Salomé, Tourcoing, Beaucamps-Faches, Gruson, Hantay.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

La fanfare de Beaurepaire exécutera au Parc Barbieux le dimanche 12 juin, à cinq heures, les morceaux suivants :

PROGRAMME :
Premiere partie

1. Les grenadiers du Caucase — 2. Ouverture de A. Gouvart — 3. Dames patriotes.

Deuxième partie

1. Barcelone Boléro — 2. La Fille du Régiment — 3. Doux regard.

VILLE DE TOURCOING

Concerts publics d'été. — La fanfare les Intimes exécutera le dimanche 12 juin 1898, à 5 heures du soir, sur la place Thiers, les morceaux suivants :

1. Le Vengeur, marche militaire. XXX — 2. Ouverture sur Marie-Honorée, L. Montagne — 3. Les Moustequaires au Couvent, Warney — 4. Polka pour piston et bugle, Labit — 5. Les Parques (fantaisie), Bizet — 6. Les Huguenots, fantaisie, Meyerbeer.

CONVOCATIONS

La réunion mensuelle de l'Association amicale des anciens élèves de l'école de la Croix-Rouge aura *lieu le dimanche 19 juin à quatre heures du soir.*

Etat-Civil de Roubaix
Du 11 juin

Naissances. — Marie Verbrugge, rue Ampère, 36 — Eugène Sturbaux, rue de Lannoy, 32 — François Vandeweyer, rue Hermann, cour Vermeire 3.

Décès. — Catherine Dufloos, 54 ans, rue de Lannoy, fort Desprez, 39 — Charles Verstest, 30 ans, rue de Mulhouse, 15 — Pierre Vinck, 66 ans, rue de Manchester — Hélène Desbarbieux, 11 mois, rue de l'Alma, 167 — Edouard Verschoore, 1 an, rue de Maubeuge, 9.

Mariages. — Entre : Paul Cattaert, 26 ans, employé de commerce, à Tourcoing, et Valérie Dollet, 25 ans, sans profession, rue du Vieil-Abreuvoir, 39 — Paul Brunel, 27 ans, garçon d'hôtel, Grande-Rue, 24 et Julia Delers, 22 ans, serveuse, rue Pierre Motte, 53 — Henri Dumulier, 31 ans, apprêteur, rue Maria Desrousseaux, 19 ans, blanchisseuse, rue Basse-Masure, cour Agache, 9 — Henri Duayx, 26 ans, rempailleur de chaises, à Menin et Stéphanie Dedauvre, 27 ans, ménagère, Grande-Rue, 56 — Georges Wilfert, 26 ans, mécanicien, rue de Lille, cour Motte-Bugnet, 2 et Jeanne Derégnaucourt, 28 ans, piqueuse, rue de Lille, 2 — Charles Duquesne, ville, 46 ans, garçon de magasin, rue de Lannoy, 101 et Augustine Cartigny, 40 ans, ménagère, rue Montgolfier, 17 et Edmond Meurisse, 24 ans, tisserand, rue de l'Alma, 274 et Augustine Colin, 27 ans, tisserande, id.

Valéry Savary, 20 ans, camionneur, rue Watt, 30 et Rosa Lecoeur, 23 ans, bobineuse, rue de l'Ilely, impasse du Nord, 1 — Henri Deyrnolt, 25 ans, chômeur, à Croix et Fanny Willaert, 25 ans, repasseuse rue des Arts, 49 — Alfred Nicé, 25 ans, tisserand, à Tourcoing et Flore Mariaud, 24 ans, tisserande, rue de l'Alma, fort Fraser, 27 — Pierre Geronne, 23 ans, apprêteur, rue de Longues-Haies, cour Bonte, 37 et Angèle Henno, 24 ans, encaisseuse, rue Fourcroy, cour Lauwers, 4 — Louis Leclercq, 25 ans, employé, rue d'Alger, cour Schoutteet, 3 et Clémence Guillaume, 26 ans, soigneuse, rue de Constantine, cour Marengeon, 10 — Jules Lagache, 21 ans, tisserand, rue de Toulouse, cour Mazzini, 40 et Angèle Coucke, 20 ans, soigneuse, rue du Fontenoy, cour Monsen 40 — Jules Lemaire, 23 ans, apprêteur, rue du Fontenoy, cour Moreau, 49 et Aline Kuellen, 23 ans, soigneuse, rue Pellart, cour Mellier — Alphonse Hiaulin, 22 ans, emballeur, rue de l'Epeule, 212 et Maria Dutoit, 25 ans, visiteuse, id. — Louis Hairion, 25 ans, rentreur, rue Pierre-Ch. Martel et Marie Barbet, 23 ans, ourdisseuse, rue Marquisat, 20.

Etat-Civil de Tourcoing
du 10 juin

Naissances. — Charlotte Collet, rue de Toul — Léon Dorne, rue du Vieil-Abreuvoir — Georgette, rue Virolois — Alphonsine Wibeau, rue des Piats — Paul Salmon, rue Roche — Jeanne Crochon, rue des Postiers — Louis Lemaire, rue de la Croix-Blanche.

Décès. — Marie Vossaert, 18 ans 2 mois, ouvrière de fabrique, rue Jean-Bart, 39.

11 juin

Naissances. — Hélène Dhalluin, rue Pont-de-Neuville — Denise Debrabant, rue de Boulogne — Louis, rue Dubomey — Alexandre Houbron, rue Ampère — Marie Dutourney, rue de Lannoy — Henriette Flament, rue Meurisse — Laure Callens, rue Neuve.

Décès. — Fernande Desmottre, 1 mois, rue Moscou, 36 — Suzanne Vanneste, 3 jours, rue Belle-Vue, 3 — Alphonsine Dupuis, 2 mois, rue Neuve — Florimond Grimonprez, 63 ans, lavour, rue Belle-Vue.

Mariage. — Entre : Pierre Vankeirsbilck, 38 ans, peigneur et Rise Bovernage, 28 ans, soigneuse — Ernest Verdonck, 25 ans, employé d'octroi et Germaine Dal, 22 ans, soigneuse — Léonard Lagrange, 25 ans, mécanicien et Marie Sire, 20 ans, ancienne soigneuse — Louis Holtekind, 25 ans, ourdisseur et Marie Hégoetz, 25 ans, rattacheuse — Ernest Delesalle, 23 ans, tapissier et Zoé Delehoule, 23 ans, doubleuse — Ernest Dufoix, 25 ans, rattacheur et Marie Eggermont, 25 ans, soigneuse — Joseph Duchouchel, 26 ans, rattacheur et Marie Couvreur, 26 ans, soigneuse — Florentin Damiens, 48 ans, trieur et Adeline Duhamel, 50 ans, cabaretière — Victor Prœyman, 20 ans, plafonneur et Emma Akermans, 27 ans, couturière — Louis Vanwelleghem, 24 ans, tisserand et Valentine Vienne, 25 ans, moulineuse — Ernest Dhondt, 19 ans, employé de commerce et Marie Flipo, 19 ans, sans prof.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing
Du 11 juin

Cote officielle de 4 heures .:.
Feignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote	TYPE 1 qual. à fabr. Cote	TYPE 2 qual. cour. Cote	TYPE 2 qual. cour. Cote	Peign. d'a Type A.-G. Cote	Peign. d'a Type A.-G. Cote
	prec.	jour	prec.	jour	prec.	jour
Mai.....						
Juin.....	4 475	4 50				
Juillet.....	4 45	4 45				
Août.....	4 45	4 45				
Septembre.....	4 425	4 425				
Octobre.....	4 425	4 425				
Novembre.....	4 40	4 40				
Décembre.....	4 40	4 40				
Janvier.....	4 40	4 375				
Février.....	4 40	4 375				
Mars.....	4 375	4 375				
Mars nouv.....						
Avril.....	4 35	4 35				

Tendance soutenue.

DETAIL DES VENTES

Type	Kilos	Prix
Juin.....	20,000	» 4.50
Août.....	5.000	» 4.45
Novembre.....	5.000	» 4.40
Janvier.....	5.000	» 4.375

Total de la journée. 35.000 kil.

CONNAISSANCES UTILES

Pour adoucir la peau des mains

Passez 400 grammes d'amandes amères dans l'eau bouillante, pour les débarrasser de leurs pellicules ; pilez-les dans un mortier, en les mouillant d'un peu de lait, de manière, lorsque la pâte est devenue fine, 120 grammes de farine de riz et 40 grammes de poudre d'iris.

D'un autre côté faites dissoudre 10 grammes de carbonate de potasse dans une petite quantité d'eau de rose ; et, lorsque la dissolution est faite, jetez-la dans la pâte et ajoutez enfin, peu à peu, 20 gouttes d'esprit de jasmin et 20 gouttes d'essence de néroli. Conservez cette préparation dans un pot hermétiquement fermé, car elle est sujette à se rancir au contact de l'air.

Pour employer, on n'étend sur les mains, le soir en se couchant, et on met ensuite de vieux gants bien lâches qu'on garde toute la nuit.

Bonhomme FRANKLIN.

Columbia les Meilleurs du Monde Hartford
Agents à Roubaix : Lempire et Wacheux, 16, boulevard de Paris. n.o

MAUX DE JAMBES
VARICES DARTRES
DÉMANGEAISONS PLAIES à toute nature
ULCÈRES ECZÉMAS
Guérison assurée Soulagement immédiat
PAR PAR
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demander par Correspondance ou chez dépositaires :
Pharmacie DEWEINHEIMER, à ROUEN
Se trouve dans toutes pharmacies. Prix du flacon : 3 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, comme quand exigeer une Jambe modèle dans le flacon.
Dépôt à Roubaix, pharmacie Vasseur, rue du Grand-Chemin — A Tourcoing, pharmacie Brunoau, rue de Lille.

Depuis longtemps, mon père souffrait d'un ulcère varqueux ; nous avions tout essayé : pommades, poudres et bandages inefficaces. Le bonheur de cela n'a donné de résultat. L'Eau Précieuse seule a amené une guérison radicale. Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance et vous remercier qui nous a émerveillés.

L. PENON, 41, rue du Tonneur, à Saint-Dizier (Ha